Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement
A.S.M.E.
8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

contact@montigny-asme.fr www.montigny-asme.fr

A : Madame Sylvie MONCHECOURT
Maire de Montigny sur Loing
77690

Montigny-sur-Loing, le 27 janvier 2023

Objet : devenir de la digue du Loing à Montigny

Madame la Maire,

Nos adhérents expriment leur inquiétude et souhaitent des informations sur les motivations et l'état d'avancement des projets concernant le devenir de la digue sur le Loing à Montigny.

Notre conseil d'administration a étudié les documents publics disponibles sur ces projets. A l'unanimité, il soutient votre déclaration dans le dernier bulletin communal, et relayée par le journal La République, qui fait état de votre *« opposition à la disparition de la digue qui fait partie de l'identité de notre village, de notre patrimoine environnemental reconnu comme l'un de plus beaux sites de notre territoire ».*

Selon nos recherches, l'existence d'une digue alimentant un moulin remonte au-delà du XVème siècle. La pêche dans le Loing sur notre commune, aussi bien en amont qu'en aval de la digue, a été pratiquée de tout temps, avec succès, sans être affectée par cette digue. Il n'est donc pas démontré que la digue de Montigny fasse obstacle à la continuité écologique du Loing.

En revanche, cette digue fait partie du patrimoine séculaire de notre village. De plus, les risques de sa suppression pour les riverains en amont et en aval, ainsi que pour les zones humides de l'espace naturel sensible, classé NATURA 2000, de la plaine de Sorques, restent à évaluer.

Dans le cadre du « comité de pilotage » des études menées par l'EPAGE, comité dont vous êtes membre, vous avez souligné la nécessité de la concertation. Notre association, qui œuvre depuis plus de 20 ans pour la protection et à la promotion du patrimoine historique,

culturel et environnemental de notre village est à votre disposition et à celle des pouvoirs publics pour participer à cette concertation. Notre connaissance historique et topographique des lieux pourrait, notamment, être utile.

Nous avons mis sur notre site internet, avec des liens vers d'autres sites, l'état actuel des informations publiques dont nous disposons.

Dans l'attente d'être informés sur les études en cours et leurs motivations, voire d'y être associés, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le conseil d'administration de l'A.S.M.E.

Alan BRYDEN
Président